



## **Guide de téléchargement et d'installation sur votre cellulaire**

---

## Téléchargement et installation de *SimpliTRACE Mobile* sur votre cellulaire

Pour effectuer l'installation de l'application *SimpliTRACE Mobile*, vous devez répondre aux exigences techniques indiquées ci-dessous.

- **Type d'appareil:** l'installation doit être effectuée sur un cellulaire de type Android (version 4.4 ou plus récente) ou iOS (iPhone).
- **Autres exigences techniques:**
  - Accès à un compte Google Play ou Apple Store sur votre cellulaire
  - Un forfait cellulaire donnant accès à l'internet ou accès à un réseau WIFI

### NOTES IMPORTANTES :

- L'utilisation de *SimpliTRACE Mobile* requiert votre inscription au portail web *SimpliTRACE*, c'est-à-dire que vous devez être détenteur d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Si vous n'êtes pas inscrit à *SimpliTRACE*, communiquez par téléphone avec le Service à la clientèle d'Attestra au 1 866 270-4319.
- *SimpliTRACE Mobile* ne transmet pas à la Financière agricole du Québec les données requises dans le cadre du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Toutefois, les informations enregistrées seront inscrites à vos dossiers de traçabilité chez Attestra.
- Attestra ne couvre pas les frais reliés à l'usage de votre appareil ni à la consommation de vos données cellulaires.
- Selon la version et le modèle de votre téléphone, l'apparence et l'emplacement des options peuvent différer des images présentées dans le document.

---

## Démarche d'installation

Pour procéder à l'installation de *SimpliTRACE Mobile* sur votre cellulaire, vous devez télécharger l'application à partir de *Google Play* ou *Apple Store*. Par la suite, la *procédure d'installation* pourra être effectuée en quelques étapes rapides.

Pour obtenir du soutien technique lors de l'installation ou de l'utilisation de *SimpliTRACE Mobile*, communiquez avec le Service à la clientèle d'Attestra aux coordonnées suivantes :

### Soutien technique d'Attestra

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

(sauf jours fériés)

Tél. : 450 677-1757

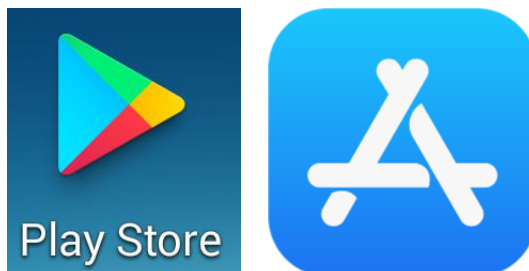
Tél. sans frais : 1 866 270-4319

Courriel : [sac@attestra.com](mailto:sac@attestra.com)

## Comment télécharger et installer *SimpliTRACE Mobile* ?

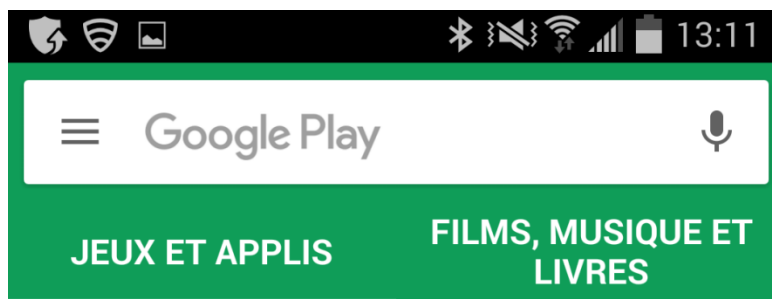
Afin d'être en mesure d'utiliser *SimpliTRACE Mobile*, vous devez suivre les 8 étapes de la procédure décrite ci-dessous :

### 1. Accéder à Google Play ou Apple Store

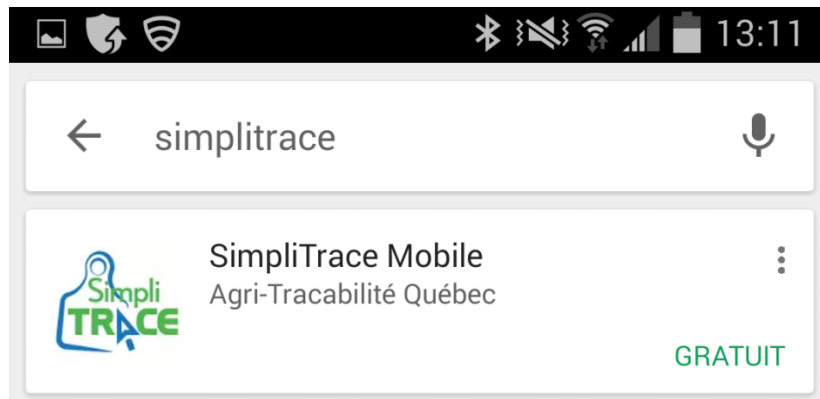


---

### 2. Dans le champ de recherche, inscrire *SimpliTRACE*



### 3. Sélectionner *SimpliTRACE Mobile* dans le résultat de la recherche

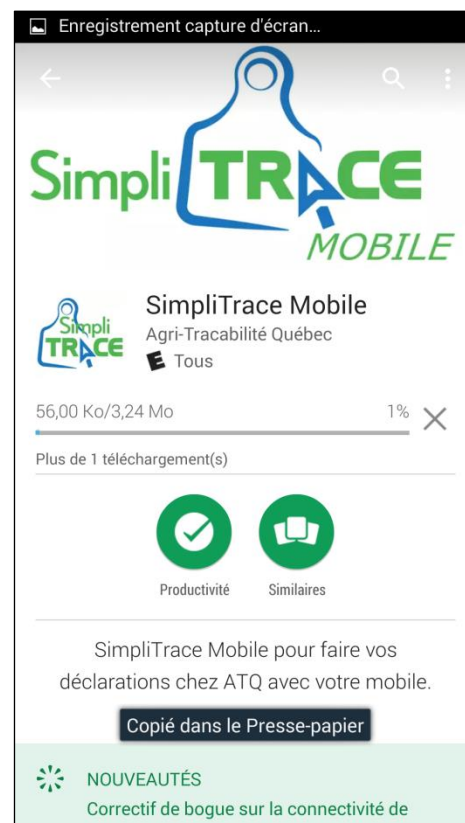
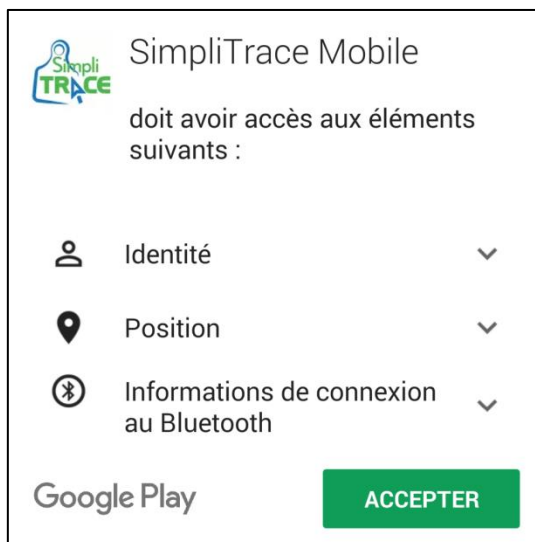


### 4. Cliquer sur le bouton *Installer*



5. **Google Play** ou **Apple Store** vous demandera si vous acceptez que **SimpliTRACE Mobile** accède à certains paramètres de configuration. Afin de permettre à l'application d'établir une connexion avec un bâton de lecture, il est recommandé de cliquer sur le bouton **Accepter**.

Note : Pour la version iOS, seuls les bâtons de lecture de modèles *Allflex* vendus chez Attestra sont compatibles.

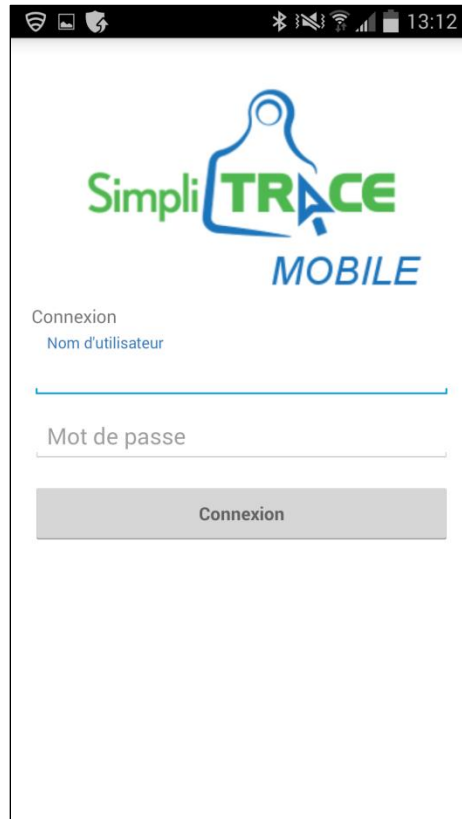


Notez que vous pouvez arrêter le téléchargement en cliquant sur le **X**. Toutefois, cette opération annule le téléchargement, ainsi que **SimpliTRACE Mobile**. L'application ne sera plus accessible et vous devrez relancer le téléchargement (étape 4.).

6. Lorsque le téléchargement sera terminé, vous aurez la possibilité d'ouvrir l'application en cliquant sur le bouton *Ouvrir*.



7. Vous devez entrer votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe *SimpliTRACE* et cliquer sur le bouton *Connexion*.



Connexion

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Connexion

## 8. L'application *SimpliTRACE Mobile* est maintenant prête à être utilisée.



- ⓘ Nous vous invitons à consulter le [Guide d'utilisation](#) pour en savoir plus sur le fonctionnement de cette application sur le site internet d'Attestra.

Attestra conserve tous les droits de propriété. La reproduction intégrale ou partielle, la transmission électronique ou par tout autre moyen, la modification et l'utilisation à des fins commerciales ou publiques sont interdites sans l'autorisation préalable d'Attestra.